

FOYER SOCIO-EDUCATIF

DU COLLEGE EMILE COMBES - PONS

Appel à cotisation – Rentrée 2023

Le FSE (Foyer Socio-Educatif) du collège de Pons est une association régie par la loi de 1901. Elle est sans but lucratif. **Son objectif est de développer au collège des activités culturelles et éducatives à destination de tous les enfants accueillis dans notre établissement.**

Son rôle est **indispensable** à la réalisation d'actions telles que le **club sciences, les ateliers théâtre** ou les **voyages culturels** (*l'an passé, tous les élèves du collège et de la SEGPA partis en voyage ont reçu une donation du FSE de 70 €*)...

Tous les projets proposés par les enseignants reçoivent notre soutien financier (collège au cinéma, théâtre au collège, association sportive – y compris l'option raid, le festival de théâtre du collège...)

Année après année, le FSE finance, entre autres actions :

- Les sorties scolaires (au site gallo-romain du Fâ ou à Oradour par exemple)
- Les **clubs** proposés entre 12 h 30 et 13 h 05
- Le **Foyer des élèves** (achat de matériel et de jeux – plus de 1000 € investis l'an passé)
- Les **voyages culturels** (Londres, Saint-Lary, Paris, Rome...)
- Les **concours éducatifs** (Drôles de maths, big challenge, concours de lecture...)

Nous avons pour cela besoin de votre participation financière. La cotisation au FSE est fixée à :

- 12 euros** pour les familles ayant **un seul enfant** scolarisé au collège
- 18 euros pour les familles ayant deux enfants scolarisés au collège
- 21 euros pour les familles ayant trois enfants scolarisés au collège

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour pouvoir proposer à tous les enfants ces activités, accroître leur bien-être au sein du collège et leur permettre de développer leur appétit culturel.
Par avance, merci.

BULLETIN D'ADHESION AU FSE

Prénom et nom de l'enfant :

Montant de la cotisation : (par **chèque** libellé à l'ordre du FSE - de préférence – ou **espèces** *)

Nom et prénom du signataire du chèque (si différent du nom de l'enfant) :

Eventuellement, prénom(s) et nom(s) des frères et sœurs scolarisés au collège et justifiant la réduction du montant de la cotisation :

Date : Signature :

* rayer la mention inutile

Vous pouvez demander un encaissement reporté de votre chèque si vous le désirez (indiquez la date d'encaissement souhaitée).

En cas de problèmes financiers graves, vous pouvez demander une exonération de cotisation sur papier libre destinée aux membres du bureau du FSE (MME BREHIN-SOUMAGNE, M. MET, M. COUTANT, M. DAUGE, N'hésitez pas.